



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00054 M01** du **24 JUIN 2024**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur BOUSSETTA Salah
 29 rue Villebois Mareuil
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification du projet initial. Suppression de l'extension coté
jardin

Sur un terrain sis 29 rue Villebois Mareuil
Cadastré AN87

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **24 JUIN 2024**

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 23 00054 M01** du **24 JUIN 2024** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,